Année 1990

COMMUNE DE LANUEJOLS

BULLETIN MUNICIPAL N° 2

LE MOT DU MAIRE

Je commence par vous souhaiter à tous, au nom du CONSEIL MUNICIPAL et de moi-même, nos MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 1991.

Nos souhaits : Que chacun trouve les raisons d'espèrer et que le Village continue à croire en son avenir, un avenir basé sur de bonnes relations entre tous et sur une volonté de dynamisme indispensable.

Nous nous emploierons de notre mieux à mettre en pratique ces vœux et vous pouvez croire que nous tiendrons compte de vos remarques en ce sens.

Souhaitons enfin que l'ANNEE 1991 reste l'année d'une paix retrouvée pour tous.

Avant d'exposer certains points de l'action communale, je tiens à remercier le personnel communal pour le travail effectué au service de tous. Et bien sûr il nous faut particulièrement remercier ANDRE MAURIN notre garde, qui a pris sa retraite fin décembre, mettant un terme à 15 années au service de la Collectivité.
Ses talents de maçon, sa polyvalence et sa disponibilité laisseront de bons souvenirs et nous savons que nous pouvons compter sur lui pour mettre en piste le nouveau garde.
On ne peut en demander plus. MERCI TITOU.

Martin DELORD

LE GARDE

Après un concours qui s'est déroulé dans de bonnes conditions, c'est Fabrice LIBOUREL qui a été recruté par la MAIRIE comme aide agent technique. Il reprendra les différentes activités d'André MAURIN.
Espérons que chacun l'aidera à trouver ses marques afin qu'il soit rapidement aussi efficace que son prédecesseur.

Nous constatons tous que le garde le mieux intentionné a bien du mal à faire face à tout ce qui lui est demandé :

- lorsqu'il neige, il ne peut dégager partout en même temps
- l'été il ne peut desherber, en même temps qu'il assure l'entretien des bâtiments communaux.
- lorsqu'il est dans le village, il n'est pas dans les hameaux.
- la Commune est dotée de 40 km de chemins à entretenir etc...

Souvent les membres du Conseil Municipal écoutent les remarques des habitants, la plupart du temps justifiées, qui aimeraient voir le garde plus présent pour résoudre tel ou tel problème.

D'autre part, la Municipalité aménage, construit, et le travail d'entretien sera de plus en plus important. Surtout si le village veut affirmer une volonté d'accueil.

Aussi le Conseil Municipal réfléchit-il sérieusement à l'opportunité de nommer un deuxième agent communal dans un délai de 18 mois, après avoir pris soin de préparer le budget en conséquence.

Si la décision se confirme dans ce délai, il ne sera pas organisé un nouveau concours, mais Bernard POUZENS qui a obtenu un nombre de points presque égal à celui de Fabrice LIBOUREL sera nommé au vu des résultats du concours de décembre 1990.

Nous serons alors certainement mieux à même de répondre aux souhaits de chacun.

- M.D -

LES TRAVAUX EN COURS

Rappelons d'abord que la Commune a dépensé 5.500.000 F en investissements en 1989-1990.
C'est un chiffre extrèmement important au vu du nombre d'habitants, et qui a pu être obtenu, sans augmentation des impôts communaux, grace à des aides départementales et régionales importantes.

En 1991, les investissements seront, de nouveau, importants :

- Achat de la Maison VERNHET sur la place en vue d'usages variés (Salle d'archives, de permanences, syndicat d'initiative l'été...)

- Construction de la STRUCTURE D'HEBERGEMENT à vocation double
  - Tourisme l'été
  - Accueil des stagiaires du Centre de Formation l'hiver.

Cette STRUCTURE coûtera environ 2.000.000 de francs hors taxes et sera subventionnée à raison de 65 %.
La Commune fera donc un emprunt pour compléter le financement.

Des estimations prévisionnelles raisonnables de remplissage de cette Structure font apparaître un remboursement régulier, sans inquiétude particulière.

C'est un projet intéressant car il répond à deux objectifs importants en ce moment :
- Améliorer l'accueil des stagiaires du Centre de Formation
- Donner une impulsion au développement Touristique de la Commune.

Les travaux doivent normalement débuter en février et être terminés dans le courant de l'été 1991.

Dans le cadre d'un plan de soutien départemental et communal de l'agriculture ovine il est prévu un goudronnage des accès aux bergeries le nécessitant.
La part des fonds publics est prévue à hauteur de 80 % jusqu'à concurrence de 500.000 F au total.

Tout cela représente des sommes importantes, mises à disposition de projets qui ont pour but de favoriser le maintien des activités existantes :

- L'Artisanat (par la réalisation des travaux)

- Le Commerce (par la possibilité de pouvoir recevoir plus de monde dans le Village)

- L'Agriculture (par une aide logique à un moment où les contraintes imposées par la Société Roquefort créent des inquiètudes légitimes.)

Nous espérons donc que ces projets recueilleront votre assentiment.

Nous terminerons par ailleurs, la Couverture du Hangard de MONTJARDIN, et l'aménagement de l'ancien Cimetière et nous apporterons comme toujours, quelques améliorations aux structures existantes.

LES PLANS DE MODERNISATION DES EXPLOITATIONS

" Il faut prendre le train lorsqu'il passe " c'est le cas pour les P.M.E, réglementation très souple qui s'adapte bien à l'exploitation moyenne.

L'information est utile et urgente, utile c'est déjà dit ; urgente car il ne semble pas que l'on puisse pérenniser ce genre d'aide au delà de **FIN 92** " sauf indication contraire ".

TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	Taux des Subventions	PLAFOND DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES
Amélioration Foncière et Pastorale Ripage, Arasement, Clôture, etc...	60 %	100.000 de travaux 60.000 de subvention
Petite hydraulique Pompage dans rivière si accord forage Retenue collinaire, etc...	60 %	200.000 de travaux 120.000 subvention
Bâtiment d'exploitation	40 %	100.000 de travaux 40.000 de subvention
Bâtiment d'Elevage	40 %	210.000 de travaux 84.000 de subvention
Investissements liès à la transformation	30 à 40 %	200.000 de travaux 60.000 à 80.000 de subv.
Investissement liès au tourisme	30 à 40 %	200.000 de travaux 60.000 à 80.000 de subv.

Comme on peut le constater, les aides sont importantes compte tenu que l'on peut également inclure la main d'œuvre de l'exploitant dans les constructions.

Les techniciens, mentionnés dans le premier bulletin municipal, sont à même de fournir les indications nécessaires.

A un moment où le produit brut de l'exploitant se dégrade " en zone d'élevage notamment ", les causes : Prix du Lait = Mévente des agneaux et des Brebis de réforme ; il faut se tenir informé des différentes aides afin de pouvoir en bénéficier au maximum.

L'AVENIR NOUS DIRA si de nouvelles formes de structures de production et de commercialisation sont à mettre en place afin de s'assurer d'autres revenus, ou REVALORISATION des productions déjà existantes.

Nouveaux taux D.J.A. en Montagne :
- Mini 108.000
- Moyen 143.100
- Maxi 178.200

Y. VERNHET

CREATION DU S.I.V.U. DES HAUTS PLATEAUX

Les Maires et Délégués du SIVOM du Canton de TREVES, constatant son mauvais fonctionnement, ont fini par prendre la décision de le dissoudre et de reformer un autre syndicat sur des bases de fonctionnement nouvelles.

Deux réunions préliminaires de création ont déjà eu lieu en décembre et d'ores et déjà tous ont pu vérifier leur volonté unanime de développer une véritable coopération intercommunale.

Nous vous présentons ci-dessous le réglement intérieur qui sera certainement adopté et signé après quelques retouches, par tous les Délégués du S.I.V.U. le 14 janvier courant.

A savoir : MM. et Mme BACQUET - VALDEYRON (Trêves)
EVESQUE - BROUILLET (Causse Bégon)
BALSAN - FONZE (Dourbies)
REILHAN - BASTIDE (Camprieu)
DELORD - TEISSIER (Lanuéjols)
BOYER - CALAZEL (Revens)

Souhaitons tous une franche réussite à ce Syndicat, car de cette réussite dépendra une part importante de notre avenir au quotidien

OBJETS DU SYNDICAT

1- ELECTRIFICATION

Doctrine de l'aide à l'électrification.

* Aide à 100 %: Pour les installations communales (bâtiments, lotissements).

* Aide à 100 %: Pour les résidences principales ou toute activité à caractére permanent.

* Aide partielle : Pour les résidences secondaires,

2- AIDES AUX COMMUNES

Exemple : Déneigement
Réserves foncières
Voieries
Assainissement
Développement économique...

Toute commune ayant un projet particulier peut faire la demande d'une aide au S.I.V.U. tout en restant maîtresse d'ouvrage de son projet. Le S.I.V.U. délibérera après étude du projet.

3- ETUDES DE PROJETS INTERCOMMUNAUX

Prise en charge partielle ou totale de projets intercommunaux d'amélioration ou de développement.

Le S.I.V.U. peut se charger après délibération de réaliser ou de faire réaliser toute étude ayant le but de favoriser la mise en place de projets d'intérêts intercommunal. Il appartiendra au S.I.V.U. de déterminer ensuite le mode de fonctionnement du projet s'il est retenu.

Exemple : ramassages scolaires
ordures ménagéres
conventions avec les administrations (ONF, DDE...) etc...

FONCTIONNEMENT

Cotisation selon le système en vigueur avec possibilité de réduction ou d'augmentation (± 50 %) selon les travaux réalisés sur la commune (après délibération).

- Réunions pléniéres : trimestrielles
Toutes les décisions sont prises en réunion pléniére après délibération en bonne et due forme.

Ex. : - Budgets
- Plan de travaux
- Embauche de personnel
- Conventions diverses
- Dépouillement d'appels d'offres

- Réunion du bureau (6 membres) : 1 fois toute les 6 semaines.
Pour travail d'ordre courant.

Dernière minute :

Composition du bureau pour 2 ans :
Président : Jean TEISSIER
1e Vice-Président : Pierre FOUZES
2e Vice-Président : J.P. REILHAN

CENTRE REGIONAL DE FORMATION DU MONT-AIGOUAL

Le centre de formation attaque sa deuxième année de fonctionnement. Il nous est apparu intéressant de faire le bilan de la première année d'activité et de vous présenter les perspectives d'avenir.

BILAN 89-90

Se sont déroulés :

- 1 stage de Charpente Bois 800 h en centre préparation au CAP (75 % de réussite)

- 1 stage Constructeur en Maçonnerie 800 h en centre préparation au CAP (60 % de réussite)

- 1 stage "Structure Ossature Charpente Bois" de 480 h.

Ce stage s'adressait à des jeunes demandeurs d'emploi. Il a eu pour but de faire découvrir à 10 jeunes, ne connaissant pas la vie en entreprise, l'organisation d'une équipe de charpentier en atelier et chantier en réalisant une charpente (le chapiteau de Montjardin).

- 1 stage de rénovation de façades anciennes à MILLAU.

L'ensemble de ces actions de formation représente 14.000 heures de formation dispensées ; ce qui est correct pour une première année.

Cela a d'ailleurs permis au Centre d'acquitter son loyer annuel à la commune (30.000 Frs) et de se constituer un fonds de roulement en trésorerie.

L'année 90-91 va permettre de réaliser une nette progression du nombre de stage et de stagiaires. On prévoit en effet un nombre d'heures de formation de 27.000, ce qui double l'activité de la première année.

PROGRAMME 90-91 :

- Un stage Charpente Bois niveau CAP et OQ3 (800 h) - 12 stagiaires.

- Un stage Constructeur en Maçonnerie niveau CAP et OQ3 (800 h) - 5 stagiaires.

- Un stage Encadrement dans une entreprise de maçonnerie (234 h) - 9 stagiaires.

- Un stage Conducteur d'engins TP (624 h) - 10 stagiaires.

Toutes ces formations sont offertes à des jeunes de 16 à 25 ans placés dans des entreprises du bâtiment sous contrat de qualification pour une durée variée de 12 à 24 mois.

- Un stage Structure Ossature Charpente Bois (480 h).

Ouvert aux demandeurs d'emploi. Effectif maximun 10 participants. Cette année les stagiaires réaliseront un chapiteau sur la commune de REVENS.

Pour cette année l'objectif est avant tout de travailler la qualité des formations de manière à satisfaire les entreprises qui feront appel au Centre

C'est à ce prix seulement que nous serons à même d'assurer le remplissage des années futures, et donc de considérer cette action comme un succès.

La Secrètaire,
Monique TEISSIER

NOTRE ECOLE

LANUEJOLS - La Classe

Cette année, l'effectif scolaire est relativement important : 34 élèves.
- La classe des "grands" (du CE1 au CM2) compte 14 enfants.
- Celle des "petits" en accueille 20 (15 en maternelles et 5 en CP).

L'institutrice est assisté dans sa tâche par Mme Maryvonne CALAZEL.

27 enfants résident sur la commune de Lanuéjols, 4 sur celle de Villemagne, 2 nous viennent de Revens et 1 de Camprieu.

LANUEJOLS - 9 juin 1990 - Fête de l'Ecole

ETYMOLOGIE

"La clairière plate et humide", telle est l'origine du nom LANUEJOLS. Les mots celtes se retrouvent dans les noms de montagnes, vallées, de rivières, de forêts, etc...
Ainsi Lanuéjols est formé de "LANN" (humide) et du mot "JOLS", issu de OIALUM, OIALA, désignant la clairière.
Il faut, en effet, savoir que les pionniers avaient pour tâche de défricher la forêt pour la mettre en culture. Cette partie de terrain, une fois cultivée, finissait par devenir un domaine.

E. FAGES

P.S. : Dans un autre ordre d'idées, pour ceux qui aiment les chiffres et à simple titre indicatif, sachons que les dépenses annuelles concernant le fonctionnement de l'Ecole se sont élevées à la somme de 65.973,82 F. Le saviez-vous ?

LANUEJOLS - Voyage à VALRAS

TEXTES D'ELEVES :

Le Musée des Mazes
(près de Lanuéjols)

Un après-midi, nous sommes allés aux Mazes, voir Madame Arnal pour qu'elle nous montre son musée de fossiles.

C'était joli, car je n'avais jamais vu de fossiles.

Après, Sophie, la fille de Madame Arnal nous a pris dans sa cuisine, et nous a servis à boire, avec un gâteau qu'elle avait fait. C'était très bon, et aussi rafraîchissant car il faisait chaud cet après-midi. J'ai regardé un petit canari qu'elle avait en cage. Il était un peu affolé de voir tout ce monde. Après, nous avons repris le chemin du retour.

ANNICK - Classe des grands
Ecole de Lanuéjols.

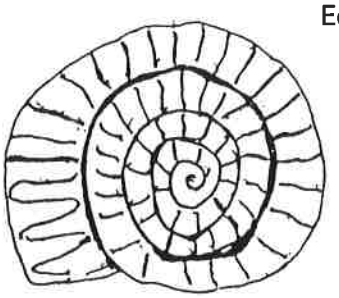

Ammonite

Bélemmites

Un bébé c'est un enfant
Un bébé cest une grande personne
Un bébé c'est rien
Un bébé c'est joli
Un bébé c'est gentil
Un bébé ça crie
Un bébé ça pleure quand il se fait mal
Un bébé ça se parfume tout seul

Un bébé c'est beau
Un bébé ça nous amène des choses, des fois
Un bébé ça joue
Un bébé ça tape
Un bébé ça tire les cheveux
Un bébé ça amène les jouets
Un bébé ça pince les oreilles
Un bébé c'est tout petit

Classe enfantine et C.P. de LANUEJOLS

L'HERBIER de LANUEJOLS

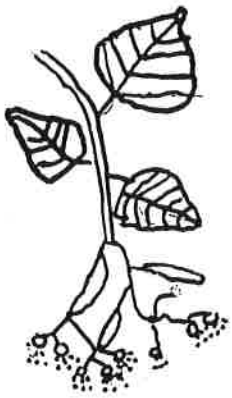

Tilleuls

Nielle des Blès

Le vendredi 14 septembre, nous sommes allés à l'herbier. Beaucoup de plantes étaient exposées des plus toxiques aux médicinales. Par exemple, la ciguë est vénéneuse, par contre le coquelicot guérit le rhume.

Monsieur Pical, le professeur qui s'occupe de l'herbier, nous a expliqué qu'il existe parfois une ressemblance étonnante entre les plantes dangereuses et les plantes qui guérissent, et qu'il ne faut surtout pas se tromper.

Au mur, étaient affichées des photos d'orchidées du Causse Noir ou du Mont Aigoual, et des posters de champignons vénéneux.

Enfin, Monsieur Pical nous a montré une vipère dans un bocal de formol, ainsi que de gros lézards dans un autre bocal. "Cela fait quarante ans qu'ils y sont et qu'ils connaissent une sorte d'éternité" nous a-t-il dit.

Le lundi nous sommes retournés à l'herbier. Sur des tables nous avons regardé des reproductions fort agrandies de plantes, en tissus. Nous pouvions ainsi comprendre les mécanismes de la reproduction. A côté, étaient posés des pots de fleurs.

Pour toute la classe des grands
MATHURIN
Ecole de Lanuéjols.

Géranium

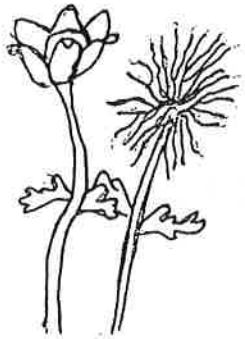

Anémone des Alpes

La Marguerite

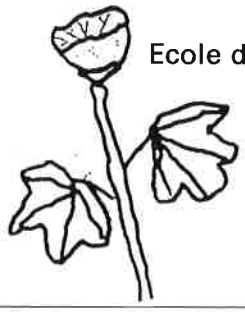

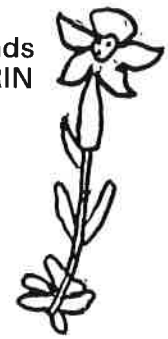

Le Coquelicot

LE CLUB DU TROISIEME AGE

Le Club de l'amitié des Anciens du Devoir se porte toujours bien. De nouveaux adhérents se sont joints à notre groupe et nous invitons tous ceux qui le désirent à nous rejoindre à leur tour.

Pour des raisons de santé, Madame A. Védrines, notre chère Présidente, a passé le relais à Monsieur M. Chemin et Madame Rose Gal, notre trésorière, a cédé ses fonctions à Madame Rolande Vernhet.

Nos activités ne revêtent pas un caractère particulièrement sensationnel, mais il faut bien reconnaître que nos goûters ou repas cantonaux, toujours marqués par une joyeuse et chaleureuse ambiance, se sont avérés des plus réussis.

N'oublions pas la journée du 25 avril à Nîmes, au Palais des Congrès, où nous avons tenu à représenter notre canton. Très satisfaisants furent nos lotos des 28 juillet et 10 novembre.

Trois de nos adhérentes nous ont quittés pour le grand voyage. Il s'agit de Marie Teissier, Marie Bertrand et Léa Libourel. Nous avons, pour elles, une pensée émue.

L'hiver est là avec son cortège de grisaille et de froidure : quelques-uns "filent" vers des climats plus ensoleillés. Notre groupe vivra donc un peu au ralenti, mais des projets, et notamment des projets de voyages, sont à l'étude "per l'an qué ben" !

Pour le bureau, La Secrétaire,
M.-T. POUJOL

CORPS DES SAPEURS POMPIERS

Comme dans la plupart des Centres de Secours du Gard et même de France, les activités du Centre de Lanuéjols sont en nette progression, surtout en ce qui concerne les renforts.
En effet, si 260 interventions avaient été effectuées en 1989, nous en avons enregistré 298 au 17 décembre 1990.

Trois nouveaux sapeurs sont venus renforcer les effectifs du Corps. Il s'agit de Teissier Laurent, Commin Noël et Carel Yves. Le Centre compte actuellement 18 soldats du feu. Nous espérons, courant 1991, atteindre le nombre de 21, effectif réglementaire d'un Centre de Secours.

L'année 1990 a été marquée par l'acquisition de deux engins neufs :
- une voiture de liaison type Ax.
- une ambulance de réanimation type Master.

Le parc automobile compte désormais 8 engins.

Les Sapeurs-Pompiers de Lanuéjols remercient chaleureusement toutes les personnes qui leur ont réservé un cordial accueil lors du passage des calendriers et profitent de cet article pour souhaiter à toute la population de la Commune une bonne et heureuse année 91.

Le Chef de Corps,
Claude PASTORE.

P.T.T.

NOTRE BUREAU DE POSTE

N'oublions pas que la Poste nous propose une gamme étendue de placements financiers.

Monsieur le Receveur se tient à votre disposition pour tous renseignements utiles. Un conseil ne coût rien et n'engage nullement celui qui en bénéficie. Il faut savoir, à titre d'exemple, que Monsieur le Maire a récemment souscrit à une opération financiére auprès de nos guichets. Et il apparait souhaitable, si nous voulons conserver notre bureau de Poste, que pareil exemple soit largement suivi.

Le Receveur.

SOCIETE DE CHASSE

La saison 1990-91 touchant à sa fin, nous sommes en mesure de dresser un bilan approximatif.

Le lièvre a été présent malgré la sécheresse de début de saison. Avec la neige nous avons pu constater qu'il en restait encore pas mal, ce qui permet d'escompter une bonne saison 91-92.

Il faut également reconnaître que la perdrix s'est largement manifestée et il semblerait qu'un certain nombre de compagnies, relativement importantes, resteraient à ce jour pratiquement intactes. On peut donc espérer en avoir la saison prochaine, bien qu'en ce domaine la population est fonction de la réussite des couvées et des conditions climatiques.

Le lapin reste encore assez peu présent, voire même inexistant sur certains territoires où il proliférait dans le passé, mais la population étant cependant en légère augmentation, tous les ans, on peut légitimement envisager un peuplement moyen dans les trois ans à venir.

Quelques chiffres : Cartes adhérents : 67
Actionnaires : 8

Les cartes des sociétaires et actionnaires ont rapporté 28.840 F. A cette entrée de fonds, il convient d'ajouter la ristourne fédérale et l'on obtient un total de 38.691 F. Bien que n'étant pas particulièrement importante, cette somme va tout de même permettre à la Société de lâcher quelques lièvres et perdrix et même certainement un certain nombre de lapins.

Espérant une plus grande participation des

chasseurs à la prochaine réunion générale de juillet, le Président, le Trésorier et les Membres du bureau présentent à tous leurs amis qui aiment la chasse, mais aussi à l'ensemble de la population, leurs vœux les meilleurs pour 1991.

Le Trésorier,
C. BOUTEILLER

LA FÊTE DU VILLAGE

Cette année, les responsables n'ayant pas été en mesure de nous communiquer leur article dans les délais impartis, j'ai pensé qu'il ne serait pas juste de mettre sous presse le " Bulletin communal " sans qu'il y soit fait mention de la merveilleuse semaine de festivités dont nous avons été gratifiés début août dernier. C'est pourquoi, au nom de l'ensemble de la population, j'ai tenu à crier aux Présidents, aux organisateurs ainsi qu'à tous les membres du Comité des Fêtes : " Bravo et Merci ".

G. VALAT

RETROSPECTIVE
HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE

L'an mille huit cent cinquante quatre le conseil municipal délibère pour le paiement des contributions des biens indivis entre les habitants de Lanuejols et Montjardin.

ARTICLE 1 : Ceux qui auront des parcelles en culture dans cet indivis paieront soixante centimes par are de terrain.

ARTICLE 2 Ceux qui auront fait paître des brebis ou mouton quinze centimes chaque et ceux qui feront paître bœufs, chevaux ou mulets paieront quarante centimes chaque. Où il se trouve 54 ares de culture, 1.152 brebis ou moutons, 131 bœufs, chevaux ou mulets qui font ensemble une somme de deux cent soixante francs trente centimes.

Du 20 avril au 1er octobre, cet espace de temps devant servir pour y faire paître les bœufs, chevaux ou mulets après le 1er octobre pour les bêtes à laine. Et de prendre et faire prendre aucune bête étrangère aux deux villages pour y faire paître et à ce que personne ne ce permette d'arracher les genets pour bruler, il faut les couper non les arracher.

Le Conseil Municipal vote la somme de trois cent francs pour le traitement d'un vicaire et une somme de deux cent cinquante francs pour le traitement d'un garde champêtre.

Le 28 Mars 1956 le Conseil Municipal de la commune de Lanuéjols réunie en séance ordinaire.

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le but de la réunion est la rédaction d'une adresse de félicitation à sa Majesté l'Empereur au sujet de la naissance du Prince Impérial.

M. le Maire donne lecture au Conseil d'une adresse qu'il a rédigé et qui est connue en ces termes :

Sire,

Le conseil municipal de Lanuéjols, fidéle interpréte des sentiments des habitants de sa commune vient déposer aux pieds de votre Majesté ses respectueux hommages et ses félicitations bien sincères, au sujet de l'heureux événement qui vient de combler tous ses vœux de notre Majesté. Les habitants de nos montagnes, habitué à rapporter à Dieu, pour les biens de ce monde, voient dans la naissance de ce royal enfant, pour votre Majesté : Sire, la juste récompense des services impérissables qu'elle a rendu à la Patrie ; pour le France, un gage de bonheur et de grace. Eleve sous les yeux de votre Majesté ; cet illustre rejeton de votre race, saura, comme son pére " compréhensif à l'intérieur ". L'Hydre révolutionnaire qui naguère nous menacé encore, et maintenant à l'extérieur, le drapeau de la France au rang élevé que votre Majesté a su lui conquérir.

Nous sommes, avec le plus profond respect, Sire, de votre Majesté, ses trés humbles et obéissants serviteurs et sujets.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la rédaction de cette adresse, et prie M. le Maire, d'en transmettre une copie à M. le Prefet afin qu'il veuille bien la transmettre à sa Majesté l'Empereur.

Signé : Veret, Mejean, Vedrines, Heran, Arjailles, Jeanjean Vedrines ménard monsieur le Maire Président..

Documents recueillis par
J. TEISSIER

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DU CANTON DE TREVES

Un maximum de population a été recensé dans le Canton de TREVES en 1827 avec un total de **3.644** habitants.

Jusqu'en 1886, il y aura une stabilisation de la population autour de **3.400** habitants, avec néanmoins une poussée en 1881 : **3.517** habitants.

Dés 1891, une baisse importante se manifeste et se poursuit régulièrement jusqu'en 1911 où l'on recense que **2.832** habitants.

Le dépeuplement s'accèlère avec la guerre de 1914/1918. Le canton perd 178 hommes. La répartition communale de ce sacrifice est la suivante :

Causse Begon ..... 7 morts
Dourbies .....46 morts
Lanuéjols .....58 morts
Revens .....12 morts
St-Sauveur des P. .....38 morts
Trêves .....17 morts

Un lourd tribu a été payé pour sauvegarder la liberté de la Nation.

En 1921, on ne recense plus que **2.213** personnes.

L'ouverture des mines de VILLEMAGNE va avoir pour conséquence une reprise, artificielle pour le Canton, du mouvement démographique. En 1930, les 13.810 tonnes extraites pour récupérer blende et galène le sont par un personnel s'élevant rapidement à **616** salariés. Mais hélas, le fléchissement des cours des métaux entraîne rapidement la fermeture qui intervient deux ans plus tard.

Le dernier recensement d'avant guerre dénombre **2.097** habitants. Celui effectué dix ans après relève la présence de **1.815** personnes.

L'hémorragie démographique devait se poursuivre : **1.126** habitants en 1968 et **889** habitants au dernier recensement de 1990.

ANNEE	COMMUNE LANUEJOLS	CANTON DE TREVES
1846	1.114 habitants	3.430 habitants
1856	1.135 habitants	3.464 habitants
1866	1.098 habitants	3.430 habitants
1876	1.075 habitants	3.412 habitants
1886	1.104 habitants	3.475 habitants
1896	1.030 habitants	3.051 habitants
1906	1.024 habitants	2.989 habitants
1921	817 habitants	2.413 habitants
1926	850 habitants	2.491 habitants
1936	745 habitants	2.097 habitants
1946	593 habitants	1.815 habitants
1954	515 habitants	1.537 habitants
1968	379 habitants	1.126 habitants
1990	311 habitants	889 habitants

Pour plus de renseignements : cf. mémoire de maîtrise : " Evolution Démographique et Sociale du Canton de TREVES 1846 - 1962 présenté par M. Serge VEDRINES devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de MONTPELLIER en 1969 et dont la mairie de LANUEJOLS a été destinataire d'un exemplaire. Nous le remercions de nous avoir fourni les éléments de cet article.

ETAT CIVIL 1990

NAISSANCES : Cyril Benoît Hervé MAILLE, le 17 Janvier 1990
Marine Claire Juliette VALAT, le 19 Janvier 1990
Pablo Serge Rolland COLLIN, le 31 Juillet 1990
Coraline Lucie Paule BOUTEILLER, le 28 Septembre 1990
Adeline Ingrid Marie-Claire RECOLIN, le 17 Décembre 1990

MARIAGES : BALEMBOIS Laurent et ABERLENC Muriel, le 09 Juin 1990

DECES : Hélène Maria BOUTEILLER, veuve BERTRAND, le 02 Janvier 1990.
Phanie Marie Geneviève BARAILLE, veuve BERTRAND, le 22 Février 1990.
Agnès Marie Célestine VEDRINES, veuve TEISSIER, le 14 Avril 1990.
Léa Alice LIBOUREL, le 20 Juin 1990.
Nathalie Marie PRADEILLES, épouse LADET, le 12 Septembre 1990.
René Eugène Théophile Pierre Joseph PAUL, le 14 Novembre 1990.
Roger Auguste LAURENT, le 26 Décembre 1990.

EN CHEMIN !...

Lorsque les " Citadins " suivent les transhumances,
rejetant les tracas dont ils sont saturés,
ils oublient les projets qui seront raturés,
les heures de trajet, les fausses espérances.

Comme ces " Vacanciers " au visage trop pâle,
je revenais vers vous " serres " abandonnés
en cédant au plaisir des belles randonnées
que m'accordait le temps de la pause estivale.

Le sommet du " Devois " (le " Devez " féodal
où tant de nos anciens trimèrent durement !...)
était bouleversé par le reboisement,
aux sillons mal fermés, qu'on devinait brutal

Mais le panorama qui s'offrait à mes yeux
me faisait oublier toutes les plaies ouvertes
d'autant que le " Redon ", avec sa cape verte
dominant " Montjardin ", restait majestueux.

Au sud : du " Trévezel " chemine la vallée
qui, la gorge serrée franchit le " Pas de l'âne "
tandis que le " Suquet ", la mine courtisane
surveille " Comeiras " au bord du défilé.

Le " Causse ", vers l'ouest, répartit ses plateaux
ses vallons et ses buis ; des " clapas " éboulés,
des roches, des murets à demi écroulés
en " glacis " mutilés défendent ses châteaux

Dans un voile bleuté : les tours de " Roquesalte ",
des " serres " presque noirs de nos pins rabougris,
les arbres isolés, des fermes aux toits gris
sont prêts au bon accueil d'une prochaine halte !

Mais je sais qu'à mes pieds se blottit " Lanuéjols " ;
des damiers de couleurs aux bords inachevés
accrochent aux " travers " quelques champs cultivés
et marquent les orées de nos bois " Cévenols ".

Marcel CAREL

(Suite au prochain numèro)

PROJET des GITES

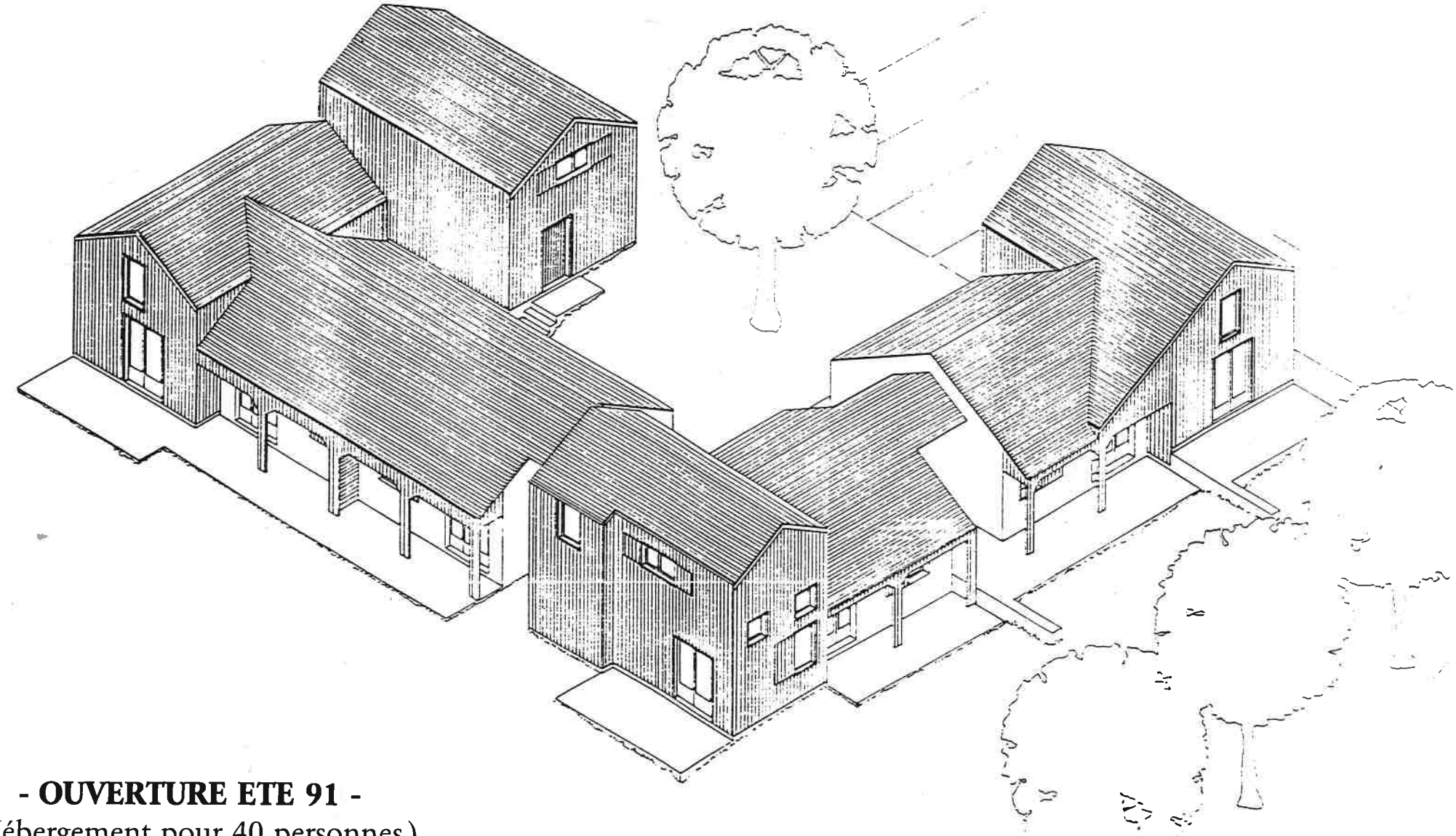

- OUVERTURE ETE 91 -

(Hébergement pour 40 personnes)